



Syndicat La CGT

du Conseil Régional de Normandie
Abbaye aux dames
Place Reine Mathilde BP 523
14000 CAEN CEDEX



COMPTE RENDU REUNION DE TRAVAIL DU 19 AVRIL 2016 A CAEN

Etaient présents :

Pour l'Administration :

Mme Sylvie SMANIOTTO ;
Mme Christine ECHELARD ;
Mme Murielle LETHEULE ;
Mme Natacha DUJARDIN ;

Pour CGT-CRN :

Mme Maryse ZUIANI ;
Mme Djihia KACED ;
Mme Isabelle CHAISE ;
Mme Nathalie SIMON ;
M Noël BLONDEL ;
M Dominique MARTOR ;
M Stéphane GODEFROY.

Cette entrevue a été planifiée suite à l'interview de notre syndicat sur la radio « France bleu » le 11 avril 2016. Nous avons été contactés par l'administration régionale pendant les vacances scolaires. Celle-ci semblait découvrir la situation de mal être des salariés qui subissent la fusion. Nous lui avons rappelé que les salariés étaient en attente des réponses au questionnaire mis en ligne sur les sites de la CGT-CRN. Aujourd'hui la tension monte et de très fortes inquiétudes demeurent.

En introduction l'objectif annoncé par l'administration de cette entrevue de travail était de connaître le ressenti des agents des sièges suite à la présentation de l'organigramme.

Rappel par MME SMANIOTTO de la loi NOTRE:

« ...La fusion, imposée par le gouvernement est appliquée différemment suivant les Régions. En Normandie Hervé MORIN privilégie la « méthode humaine » gérée en interne. Ainsi, aucune mobilité forcée n'a été opérée, même pour les Directeurs... »

La CGT-CRN, déclare pour sa part qu'il ne s'agit pas d'un « petit mal-être » comme il est entendu autour de la table, mais d'un grand mal être des salariés, d'une souffrance qui augmente et engendre une perte de confiance en l'administration. De même, nous soulignons l'échéance à la fois trop courte dans l'organisation de cette fusion et trop longue vis-à-vis de l'attente des salariés.

Nous revendiquons à nouveau la transparence, l'équité et l'égalité de traitement pour tous les salariés.



L'administration régionale nous indique qu'un **COMITÉ de DIRECTION (CODIR) se réunira le jeudi 21 avril sur le site de Rouen** pour définir les procédures et process afin de réduire les coûts (sans toucher aux personnels). Elle précise, que deux ouvertures de postes de Directeurs vont être proposées en interne. L'un pour la Direction des Lycées et l'autre pour la Direction Juridique /Assemblée. De même la liste complète des référents serait connue.

Concernant notre intervention sur les Agents Non Titulaires (ANT) et ceux en situation de handicap, l'administration régionale nous informe que les personnels en détachement et les contractuels (sauf contrat court terme) ont reçu le questionnaire. Notamment, en ce qui concerne les ANT, ceux-ci -sur la base de l'ancienneté- pourraient être intégrés à la région y compris pour ceux en situation de handicap. L'administration nous indique que Mme Murielle LETHEULE sera officiellement nommée Directrice des Ressources Humaines (DRH) au Comité Technique (CT) du 2 mai prochain. Mme Christine ECHELARD a actuellement la légitimité pour assurer ces fonctions.

Mme SMANIOTTO souligne qu'après concertation avec les cellules d'accompagnement le malaise perçu est effectivement plus important sur le site de Rouen.

La CGT-CRN intervient sur l'anticipation d'un calendrier social afin de mieux organiser et préparer ces réunions de travail. Mme Christine ECHELARD répond que le thème prioritaire est « réussir la fusion » et que tous les chantiers RH (gestion des carrières, formation, accompagnement, actions sociales etc...) seront mises en places dès le début de l'année 2017. Il est prévu, comme nous l'avions demandé lors de la présentation de l'organigramme par le Président sur le site de Rouen, la tenue d'un Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) avant l'été. Concernant les risques psychosociaux la mise en place d'un dispositif interne est à l'étude.

Mme Christine ECHELARD se dit être très attachée à l'égalité de traitement et la transparence sur la gestion des personnels. Elle souhaite mettre en place des nouvelles règles qui soient partagées avec les représentants des personnels.



Les Forums des métiers auront lieu le 21 à Caen et le 26 à Rouen conformément aux informations déjà diffusées aux agents.

A propos du deuxième questionnaire, la CGT-CRN informe l'administration qu'il est difficile pour beaucoup de salariés de remplir ce questionnaire. La plupart s'interrogent sur l'objectif de celui-ci.

Mme Murielle LETHEULE rappelle que le deuxième questionnaire a pour objectif de **quantifier la mobilité**. Il n'a pas vocation à un engagement quelconque de la part des agents. En ce sens, l'administration nous précise que concernant le point IV de ce questionnaire sur le souhait de mobilité ou de repositionnement dans les Directions bi-localisées, **les agents ne sachant pas se positionner doivent formuler leurs souhaits et leurs remarques dans le champ libre « remarques concernant vos souhaits relatifs à vos missions ».**



La CGT-CRN demande des précisions quant au **CT prévu le 2 mai.**

- Une préparation à ce CT est-elle prévue ?
- Les syndicats devront-ils donner un avis sur l'organigramme ?
- **Est-il prévu un vote ?**

Sur le premier point, l'administration régionale n'a pas prévu de séance préparatoire pour ce CT. Puis, elle confirme que la proposition du projet d'organigramme sera soumise au vote lors de ce CT.

La CGT-CRN déclare qu'il n'est pas possible d'émettre un avis favorable sur ce projet d'organigramme en l'état. En ce sens, nous confirmons que les salariés demandent un organigramme complet avec les fiches de postes ad doc Il n'est pas question pour notre organisation syndicale de faire « un chèque en blanc ».

L'administration régionale précise qu'il s'agira de se prononcer sur l'ossature de cet organigramme « son squelette ». Tout ce qui pose problème serait extrait de ce projet. Le vote portera uniquement sur les éléments qui auront obtenu un accord commun.

Sur la question de la tenue obligatoire des Commission Administratives Paritaires (CAP) pour 2016,

L'administration nous confirme l'organisation de ces CAP prévue en Juin pour les catégories C et en Septembre/Octobre pour les catégories B et A.

A propos de la problématique liée aux transports des salariés sur les deux sites, un covoiturage interne serait mise en place entre les deux sites pour simplifier les déplacements et réduire les coûts.

En ce qui concerne les critères de mobilité et de sa transparence, l'administration régionale nous répond qu'une grille de référence serait mise en place pour la mobilité. Elle serait utilisée par tous les jurys afin de préserver l'équité et l'égalité de traitement entre tous les salariés.

Il nous est indiqué que des postes de Chefs de service seront ouverts à la mobilité et recrutés courant mai en cas de création de nouveau service, de changement de lieu, de périmètre ou de doublon.

En réponse à l'accompagnement des salariés sur du long terme face à cette fusion, L'administration évoque l'exemple d'un agent qui se retrouverait en situation de difficulté dans sa nouvelle affectation suite au choix de poste proposé. Un accompagnement ainsi qu'un plan de formation avec un suivi adapté seront possibles.

A savoir :



Le 29 avril prochain la Directrice Générale Adjointe (DGA) Mme Christine ECHELARD réunira à Rouen la DRH des deux sites pour définir les nouvelles orientations en matière de Ressources Humaines.

La CGT-CRN a demandé à ce que des réponses soient apportées sur le questionnaire CGT-CRN envoyé à l'administration le jeudi 24 mars 2016. Mme Christine ECHELARD a répondu positivement.

Nous attendons ces réponses. Elles feront, bien évidemment, l'objet de débats lors des réunions avec les salariés.

Nous n'avons rien appris de plus lors de cet entrevue informelle. Des contradictions apparaissent entre ce qui est présenté aux syndicats et les annonces officielles (ex : le lieu du service ADN, l'objectif du 2^{ème} questionnaire...ect).

La CGT-CRN n'est pas un syndicat d'accompagnement de l'administration. Elle mettra tout en œuvre pour mobiliser les personnels si cela s'avérait nécessaire.



Le 2 Mai, lors du CT La CGT-CRN devra se prononcer sur la proposition du projet de l'organigramme, Il est indispensable d'avoir votre avis avant d'émettre ce vote.